COMMUNE DE MARCHIN - Rue Bruspré | 14/02/2008 | Cadastre 1° Division - Section B - n°532 y, 535 c, 533 r, 533 s

La limite de propriété à rue se situe à 5.00 mètres de l'axe de la voirie.
Cet alignement est maintenu.

Le faitage du lot n°1 est imposé dans le sens de la plus grande longueur de la zone de construction. Le sens du faitage du lot n°2, par contre, est libre. Dans tous les cas, le front de batisse à rue est obligatoire.

Zone de construction - LOT N° 1 : 267 m²
Zone de construction - LOT N° 2 : 297 m²

Pour accord :
Le lotisseur :
Mme Muriel Lemeitre,
Rue Bruspré, n°7
4570 MARCHIN

ZACC

LIMITE ZONE D'HABITAT A CARACTERE RURAL

Ligne électrique

cloture existante

LOT N° 1
1037 m²

LOT N° 2
902 m²

LOT N° 3

LOT N° 4

Accès vers le lot n°3

zone de construction

RUE BRUSPRE

n°532 y
n°532 w
n°532 x
n°532 z
n°529 c
n°518 y6
n°531 a

PE

Détail 1/100°

Lot n°2
Limite du lotissement
nouvelle borne
Accès lot n°3
cloture existante
nouvelle borne
axe fossé ouvert

Limite du lotissement
Limite cadastrale
Limite de zone habitat
Courbe de niveaux
Clôture existante
Limite zone de construction
Axe du fossé ouvert
haie existante
crête de talus

PLAN DE LOTISSEMENT

Levé et dressé par le Géomètre :
Thierry de Fays, Avenue des Fossés, 27
4500 HUY
Tel & Fax : 085/23.29.81
GSM : 0486/42.30.60

N° PLAN **02**

Echelle : **1/500**